

Présentation du projet déposé sur le dispositif du budget participatif 2023. Amélioration du square entre la résidence d'autonomie Chevardé et la MJC bazin

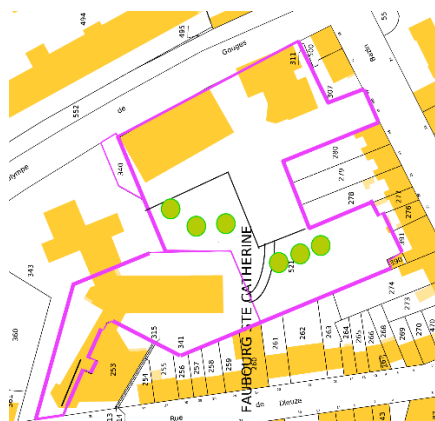
La résidence Chevardé, la MJC Bazin et l'AVQ Rive de Meurthe se sont organisés en copil pour une concertation avec les services de la ville de Nancy afin d'évoquer les possibilités d'amélioration du square situé entre la résidence Chevardé et la MJC Bazin. Ce projet consiste à développer une Convivialité intergénérationnelle. Un espace de bien-être, d'environnement paysager et de biodiversité. Un lieu de jeux, d'activité physique et proposer un jardin de fruits partagés.

L'objectif a été de répertorier les dispositifs qui permettent dans la mesure du possible et dans les compétences de la ville ou de la Métropole de mettre en place sur du court, moyen et long terme une réponse sur ces demandes spécifiques.

Ce square est utilisé principalement par les jeunes parents avant et après les sorties d'écoles, les habitants de la résidence Chevardé et Ovélia ainsi que les utilisateurs de la MJC Bazin. Et quelques habitants autour de ce secteur. La proposition de jeu est réduite actuellement à un seul jeu alors que des surfaces spécifiques existent sans jeu. L'accès PMR est faible.

Il est informé que le parking de la MJC Bazin va bientôt recevoir une barrière à l'entrée qui va donc le rendre privé et peut être moins plein. Si le parking n'est vraiment pas utilisé dans sa totalité, le réduire un peu dans sa longueur pourrait s'étudier. Comme le projet d'amélioration du square est sur du long terme la MJC Bazin prendra le temps de constater ou non cette possibilité.

Schéma de l'existant



1 Assises des bancs abîmés:

Les bancs actuels ont les assises bois abîmé avec des échardes et une peinture ancienne. Il y aurait sûrement intérêt à les restaurer et d'en rajouter deux ou trois pour les personnes âgées. Les services de la ville pourront intégrer dans leur planning d'entretien annuel la réparation des bancs existants

2 les jeux existants et ceux enlevés depuis deux trois ans:

Certains jeux ont été enlevés pour dégradation, le site est répertorié par le service écologie comme un lieu de dégradation donc aucun jeu n'est remis. Mais après analyse cela fait plusieurs années qu'il n'y a plus qu'un jeu et les casseurs ne sévissent sûrement plus dans le quartier. Ce n'est pas forcément de très grands jeux qu'il serait souhaitable, mais sûrement de petits jeux à bascule pour les jeunes enfants qui sortent de l'école ou les mercredis après-midi avec leurs parents. Et voir une petite structure multi activités.

4 -chemin reliant la résidence Chevardé à la MJC Bazin, aux commerces et au tram et de nouveaux chemins :

Depuis la fermeture de l'accès par l'OPHLM, les résidents de Chevardé doivent faire un très grand tour pour accéder à la MJC Bazin et les commerces. Un chemin est existant depuis leur jardin, mais la surface est un calcaire grossier qui demanderait un surfaçage en fine voirie en émulsion gravillonnée afin de rendre ce chemin facilement praticable pour les personnes âgées et les fauteuils roulants. Une main courante pourrait être ajoutée si nécessaire.

Proposition de la ville de Nancy

Les services vérifieront si le degré de pente respecte les règles pour un accès handicap

une pente de **6%** pour tout accès

- une pente comprise entre **6% et 10%** sur **2 m** de longueur maximum
- une pente comprise entre **10% et 12%** sur **0,5 m** longueur maximum
- une pente **supérieure à 12% est interdite**

Si la pente est **supérieure ou égale à 5%**, un **palier de repos** doit être aménagé **tous les 10 mètres**.

Il doit mesurer 1,40 m de long sur 1,20 m de large.

D'autres chemins seraient souhaitable pour rendre cohérents les anciens chemins qui n'aboutissent nulle part et pour relier les nouvelles activités.

5 - Jardin partagé :

Une première volonté s'est exprimée pour créer un jardin partagé près de la sortie de la résidence Chevardé, le principe étant qu'il devienne intergénérationnel. Ce jardin pourrait être aussi assez simple et se restreindre à de petits fruits.

Un point d'eau pourrait éventuellement provenir de la résidence Chevardé. Le coût d'une

tranchée dans la partie jardin serait moins coûteuse que de se raccorder vers la MJC Bazin avec la traversée de chaussée.

6 -Éclairage :

Le square ne bénéficie pas d'un éclairage, si le projet est validé il serait judicieux d'étudier ce point

7 -Renforcement de la végétation :

Le square ne bénéficie pas d'une végétation très dense, un renforcement en petite plante fleurie de type mellifère permettra de renforcer la biodiversité.

8 -Table de jeu :

Une table de jeux de dames par exemple permettrait aux habitants de se retrouver pour jouer dans un environnement de nature.

9 -Terrain de boules :

Tout comme la table de jeu, certains habitants ont proposé ce type de terrain de jeux.

10 -Bornes électriques :

La possibilité de créer des animations se confronte souvent au besoin d'un branchement électrique qui devra bien sûr être sous condition et fermé à clé. Une borne de type camping peut remplir cette fonction.

Conclusion :

L'AVQ rives de Meurthe et le copil ont déjà organisé une réunion publique fin septembre en conviant les habitants. D'autres réunions seront prévues si le projet est retenu pour tout ou partie du projet.

Membre du Copil

MJC BAZIN

Mr Rémi Grosset Directeur de la MJC Bazin remi.grosset@mjcbazin.com

RÉSIDENCE AUTONOMIE CHEVARDÉ

Mme Virginie Befadi Directrice de la résidence Chevardé virginie.befadi@mairie-nancy.fr

AVQ RIVES DE MEURTHER

Emmanuella Lombardi Commission Faune et flore urbaine

Sophie Barth et Eric Monnay coordonnateurs rivesdemeurthe.avq@gmail.com

